

Bienvenue sur Flash Info

Après une évaluation quantitative faite par le CIV sur l'adoption des innovations, l'équipe SLE/CIV a décidé d'effectuer une évaluation test qualitative post formation SRI à Baguineda. Nous revenons ici dessous. Bonne lecture !

Adoption du SRI : Evaluation post formation

Le SRI est une des innovations phares promues par le CIV Mali depuis plusieurs années. Il existe aujourd'hui un programme national au Mali qui bat son plein. Cette innovation présente de nombreux avantages tels que une augmentation de rendements de plus de 40 % dans certaines parcelles. Cependant l'adoption de l'approche de gestion n'est pas si trivial. Où se situent les blocages ? Quelles sont les barrières économiques, didactiques, pratiques et culturelles pour la mise en œuvre du SRI ? Pour



trouver ces réponses, le CIV et le SLE ont organisé le jeudi 16 décembre 2021 un atelier

d'évaluation de l'adoption post formation en utilisant 11 critères auprès de 10 producteurs et 5 productrices de riz du périmètre irrigué de Baguineda. Ces producteurs.trices avaient bénéficié de formations directes sur le SRI grâce au CIV et avec l'appui de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda: tous formés en 2019 avec un accent mis en particulier sur la pratique, ils ont ensuite été accompagnés de manière individuelle par des fonctionnaires de l'office de Baguineda.

Tous produisent sur des parcelles inférieures à 2 ha (petites surfaces). Les résultats montrent à la fois une adoption partielle du SRI grâce à une augmentation visible de la récolte tout en réduisant la consommation en eau et l'utilisation de semences. En même temps un besoin de meilleur accès à la fumure organique et en main d'œuvre formée reste présent et pourrait résolu entre autre avec un accompagnement adapté (formations, conseils in situ).

Le SLE a produit une vidéo de témoignage et un rapport : disponible sur demande par Email.

Critères d'évaluation post formation pour l'adoption d'une innovation

Pour analyser les résultats de la formation sur le SRI (exemple) , les critères de Rogers en combinaison avec des critères écologiques et sociaux ont été utilisés afin de couvrir tous aspects liés à la durabilité et à la transformation du monde

Agricole :

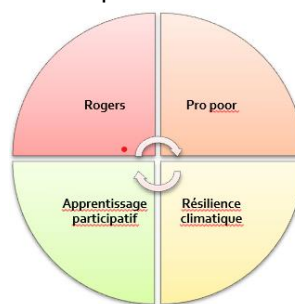
Les 5 critères de Rogers viennent de la théorie classique de l'innovation agricole et sont tout à fait adaptés à l'évaluation des chances d'adoption des innovations.

Rentabilité – Compatibilité – Testabilité – Observabilité – Complexité

De plus les pratiques agricoles agro-écologiques actuelles et leur potentiel de résiliences face aux changements climatiques doivent être évaluées en fonction de **critères liés aux aspects environnementaux, économiques et sociaux**. Pour cela, le département recherche du SLE travaille avec une liste de questions à débater avec les paysans.

Exemples de critères :

- Potentiel d'économie d'eau
- Potentiel de capture du carbone
- Pro poor



Chaque critère doit d'abord être mise en forme de question. Ensuite un débat en groupe ou un entretien individuel peut être organisé pour collecter des réponses.

→ Pour plus d'informations : contactez l'équipe SLE

Innovation du mois : SRI 4+ (intégration de la gestion des nuisibles dans le module SRI)

Des compléments au SRI permettent de rendre l'innovation encore plus riche et attractive ; c'est l'optimisation de l'innovation. Ainsi, il a été défini : SRI 4+ - SRI avec le placement profond de l'urée (1+) + utilisation de biofertilisant (fertinova ou autres alternatives) (2+) + semoir tracté (3+) + gestion des nuisibles (4+). La rotation du SRI avec le maraichage avait été intégrée dans le module initial disponible. Une extension du module est en cours pour avoir un support pédagogique sur le SRI 4+ en rotation avec le maraichage.

Rédaction

Guillaume Imbert (SLE Berlin) (guillaume.imbert@hu-berlin.de)

Susanne Beurton (SLE Berlin) (susanne.beurton@hu-berlin.de)

Kai Seebörger (Consultant SLE Berlin) (seeboerger@gmx.fr)